

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE DE BOURBONNE LES BAINS (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21520040300016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LANGRES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	110
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	112
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	116
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	120

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	123
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	124
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	129
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	131
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	132
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	134
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	135

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	137
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	138
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	139
B3.1 - Etat des provisions constituées	141
B3.2 - Etalement des provisions	142
B4 - Etat des charges transférées	143
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	144
B6 - Prêts	145
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	146
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	147
B7.3 - Etat des emprunts garantis	148
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	149
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	150
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	151
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	152
B7.8 - Autres engagements donnés	153
B7.9 - Autres engagements reçus	154
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	156
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	157
B9 - Etat du personnel	161
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	162
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	163
B11.2 - Liste des établissements publics créés	164
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	165
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	168
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	169
B13 - Opérations liées aux cessions	170
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	
C - Annexes budgétaires	172
C1.1 - Equilibre budgétaire	174
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	175
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	177
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	178
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	179
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	180
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	
D - Autres éléments d'information	181
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	182
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	184
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail Investissement	186
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	188
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	189
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	190
D4 - Gestion des fonds européens	191
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	192
D6 - Actions de formation des élus	193
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	194
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	195
D9 - Identification des flux croisés	196
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	199
D11 - Décisions en matière de taux	200
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	201
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	203
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	204
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	



V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en Investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 023

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 379,52
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 597,28
3	Dépenses d'équipement brut / population	682,50
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	443,51
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	39,15 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97,61 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	42,73 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13,63 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyent sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) .

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».


(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	4 666 575,34	4 238 597,34	2 260 618,89	A1 1 832 640,89
Investissement	1 792 175,04	990 902,86	1 615 930,94	A2 814 658,76
Dont 1068		363 359,65		
Fonctionnement	2 874 400,30	3 247 694,48	644 687,95	A3 1 017 982,13

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes			Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	251 543,71	III + IV	225 962,56	B1 -25 581,15
Investissement	I	251 543,71	III	225 962,56	B2 -25 581,15
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
	(6)
TOTAL	1 807 059,74
Investissement	789 077,61
Fonctionnement	1 017 982,13

- (1) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur le ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
 (5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	C2
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 251 543,71
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	70 005,38
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	33 681,55
21	Immobilisations corporelles (3)	68 447,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	79 408,80
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES
I
C3
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	225 962,56
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		225 962,56
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

	II
	A

	DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	2 874 400,30	G	3 247 894,48
	B	1 792 175,04	H	990 902,86

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	644 687,95
	D	0,00	J	1 615 930,94
		(si déficit)		(si excédent)
		(si déficit)		(si excédent)

+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	4 666 575,34	= G + H + I + J	6 498 216,23
---	------------------------	--------------	------------------------	--------------

=

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	F	251 543,71	L	225 962,56
		= E + F		= K + L
		251 543,71		225 962,56

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	2 874 400,30	= G + I + K	3 892 382,43
	= B + D + F	2 043 718,75	= H + J + L	2 832 796,36
	= A + B + C + D + E + F	4 918 119,05	= G + H + I + J + K + L	6 725 178,79

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
 (y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		282 232,84
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	61 124,39	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	330 346,41	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	989 235,25	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 380 706,05	282 232,84
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	210 669,33
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	363 359,65	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	19 299,95
Total des réalisations financières		363 359,65	229 969,28
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 744 065,70	II 512 202,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	16 396,22	83 627,97
041	Opérations patrimoniales (8)	31 713,12	31 713,12
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 48 109,34	IV 115 341,09

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 792 175,04	II + IV	627 543,21
--------------	----------------	---------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	0,00	vi	1 615 930,94
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	363 359,65

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + v	1 792 175,04	II + IV + vi + vii	2 606 833,80
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		814 658,76		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
 (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS	OPERATIONS REELLES ET MIXTES		TITRES EMIS
011 Charges à caractère général (1)	943 685,78	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	329 177,36
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 092 556,04	73 Impôts et taxes (sauf 731)	162 617,70
		731 Fiscalité locale	1 536 806,92
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	420 886,68	74 Dotations et participations (1)	1 062 399,08
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	66 073,48
014 Atténuations de produits	162 944,92	013 Atténuations de charges (1)	25 368,75
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 620 073,42	Total recettes de gestion des services	3 181 243,29
66 Charges financières	29 778,48	76 Produits financiers	1 756,24
67 Charges spécifiques (1)	140 610,99	77 Produits spécifiques (1)	48 298,73
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	309,44	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 790 772,33	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 231 298,26

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)		83 627,97	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)
			16 396,22
043 Opérations ordre intérieur de la section		0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section
			0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III	83 627,97	TOTAL RECETTES D'ORDRE
			IV
			16 396,22

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	2 874 400,30	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE
			II + IV
			3 247 694,48

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté
			VI
			644 687,95

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	2 874 400,30	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
			II + IV + VI
			3 892 382,43

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 017 982,13
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – DEPENSES
II
C1
MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	301,00	301,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	363 359,65	0,00	363 359,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		16 095,22	16 095,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	61 124,39	0,00	61 124,39
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	5 308,09	5 308,09
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	330 346,41	16 800,00	347 146,41
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	989 235,25	9 605,03	998 840,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 744 065,70	48 109,34	1 792 175,04

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté
0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	943 685,78		943 685,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 092 556,04		1 092 556,04
014	Atténuations de produits	162 944,92		162 944,92
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	420 886,68	0,00	420 886,68
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 778,48	0,00	29 778,48
67	Charges spécifiques (9)	140 610,99	64 120,22	204 731,21
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	309,44	19 507,75	19 817,19
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 790 772,33	83 627,97	2 874 400,30

Pour information D 002 Résultat négatif reporté
0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.


(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025
ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE





II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	210 669,33	0,00	210 669,33
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	282 232,84	0,00	282 232,84
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	26 405,03	26 405,03
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	69 428,31	69 428,31
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	19 299,95	0,00	19 299,95
28	Amortissement des immobilisations		19 507,75	19 507,75
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		512 202,12	115 341,09	627 543,21

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

363 359,65

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

1 615 930,94

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	25 368,75		25 368,75
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	329 177,36		329 177,36
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	162 617,70		162 617,70
731	Fiscalité locale	1 535 606,92		1 535 606,92
74	Dotations et participations (8)	1 062 399,08		1 062 399,08
75	Autres produits de gestion courante (8)	66 073,48	0,00	66 073,48
76	Produits financiers	1 756,24	0,00	1 756,24
77	Produits spécifiques (8)	48 298,73	16 396,22	64 694,95
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 231 298,26	16 396,22	3 247 694,48

Pour information R002 Résultat positif reporté

644 687,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID: 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité de gestion.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 621 479,90	1 792 175,04	251 543,71	2 577 761,15	0,00	1 792 175,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	219 549,88	61 124,39	70 005,38	88 420,11	0,00	61 124,39
204 Subventions d'équipement versées (7)	222 269,45	0,00	33 681,55	188 587,90	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	821 494,55	330 346,41	68 447,98	422 700,16	0,00	330 346,41
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 957 959,25	989 235,25	79 408,80	1 889 315,20	0,00	989 235,25
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 221 273,13	1 380 706,05	251 543,71	2 589 023,37	0,00	1 380 706,05
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	4 833,00	0,00	0,00	4 833,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	363 359,65	363 359,65	0,00	0,00		363 359,65
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	368 192,65	363 359,65	0,00	4 833,00	0,00	363 359,65
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	4 589 485,78	1 744 065,70	251 543,71	2 593 856,37	0,00	1 744 065,70
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	301,00	16 396,22		-16 095,22		16 396,22
041 Opérations patrimoniales (6)	31 713,12	31 713,12		0,00		31 713,12
Total des dépenses d'ordre	32 014,12	48 109,34		-16 095,22		48 109,34
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 621 479,90	1 792 175,04	251 543,71	2 577 761,15	0,00	1 792 175,04

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	3 005 548,96	990 902,86	225 962,56	1 788 683,54
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	496 683,40	282 232,84	225 962,56	-11 512,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 865 003,49	0,00	0,00	1 865 003,49
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 361 686,89	282 232,84	225 962,56	1 853 491,49
10 Dotations, fonds divers et réserves	573 341,25	574 028,98	0,00	-687,73
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	19 299,95	19 299,95	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
Total des recettes financières	592 641,20	593 328,93	0,00	-687,73
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 954 328,09	875 561,77	225 962,56	1 852 803,76
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	19 507,75	83 627,97		-64 120,22
041 Opérations patrimoniales (8)	31 713,12	31 713,12		0,00
Total des recettes d'ordre	51 220,87	115 341,09		-64 120,22
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	1 615 930,94			
Total des recettes d'investissement cumulées	4 621 479,90	2 606 833,80	225 962,56	1 788 683,54

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025
ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Remises justifiées non ltrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état N-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 621 479,90	1 792 175,04	251 543,71	2 577 761,15	0,00	1 792 175,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	219 549,88	70 005,38	88 420,11	0,00	61 124,39
203	Frais d'études, recherche, développement	219 549,88	70 005,38	88 420,11	0,00	61 124,39
204	Subventions d'équipement versées (9)	222 269,45	0,00	188 587,90	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	222 269,45	0,00	188 587,90	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	821 494,55	68 447,98	422 700,16	0,00	330 346,41
2116	Cimetières	69 000,80	4 162,62	9 281,78	0,00	55 556,40
2117	Bois et forêts	21 148,83	7 087,02	7 282,41	0,00	6 779,40
212	Agencements et aménagements de terrains	58 463,82	34 339,80	14 503,12	0,00	9 620,90
2131	Bâtiments publics	334 686,50	4 573,60	280 358,20	0,00	49 754,70
2135	Installations générales, agencements	8 400,00	8 317,38	82,62	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	65 155,46	673,98	61 618,76	0,00	2 862,72
21538	Autres réseaux	209 409,80	0,00	31 429,73	0,00	177 980,07
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	8 956,34	0,00	7 791,50	0,00	1 164,84
2157	Matériel et outillage technique	5 500,00	0,00	-3 450,94	0,00	8 950,94
21611	Biens sous-jacents	6 000,00	7 682,58	-1 682,58	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	9 252,00	0,00	0,00	0,00	9 252,00
2186	Cheptel	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 521,00	1 611,00	12 485,56	0,00	8 424,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 957 959,25	79 408,80	1 889 315,20	0,00	989 235,25
231	Immobilisations corporelles en cours	2 957 959,25	79 408,80	1 889 315,20	0,00	989 235,25
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 221 273,13	1 380 706,05	251 543,71	2 589 023,37	0,00	1 380 706,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	4 833,00	0,00	4 833,00		0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	4 833,00	0,00	4 833,00		0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
16	363 359,65	363 359,65	0,00	0,00		363 359,65
1641	363 359,65	363 359,65	0,00	0,00		363 359,65
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	368 192,65	363 359,65	0,00	4 833,00	0,00	363 359,65
45...	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	4 589 465,78	1 744 065,70	251 543,71	2 593 856,37	0,00	1 744 065,70
040	301,00	16 396,22		-16 095,22		16 396,22
	301,00	16 396,22		-16 095,22		16 396,22
139158	301,00	301,00		0,00		301,00
192	0,00	16 095,22		-16 095,22		16 095,22
	0,00	0,00		0,00		0,00
041	31 713,12	31 713,12		0,00		31 713,12
204412	5 308,09	5 308,09		0,00		5 308,09
21538	16 800,00	16 800,00		0,00		16 800,00
231	9 605,03	9 605,03		0,00		9 605,03
Total des dépenses d'ordre	32 014,12	48 109,34		-16 095,22		48 109,34

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandataées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DRH + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	17 846 654,66	0,00	0,00
1601	RENOVATION RUE		0,00	0,00	0,00	0,00	547 143,72	0,00	0,00
1602	WALFERDIN aire de camping car rue de la Chavanne		0,00	0,00	0,00	0,00	163 781,65	0,00	0,00
1603	Pont du Danonce		0,00	0,00	0,00	0,00	132 604,81	0,00	0,00
1604	RENOVATION VESTIAIRES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00
1701	FOOT LOUISETTE rue de l'Hotel		0,00	0,00	0,00	0,00	33 417,23	0,00	0,00
1702	Dieu AEP VILLARS		0,00	0,00	0,00	0,00	50 341,03	0,00	0,00
218	ACQUI.MAT.OUT.MOBILIER		0,00	0,00	0,00	0,00	337 912,08	0,00	0,00
227	REFECTION DES RUES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 601 318,96	0,00	0,00
231	Eclairage public		0,00	0,00	0,00	0,00	174 452,13	0,00	0,00
233	TERRAINS		0,00	0,00	0,00	0,00	268 082,12	0,00	0,00
240	AUTRES BATIMENTS		0,00	0,00	0,00	0,00	2 192 581,09	0,00	0,00
241	RENOVATION		0,00	0,00	0,00	0,00	6 434 921,13	0,00	0,00
	MODERNISATION VILL								
243	CIMETIERE		0,00	0,00	0,00	0,00	21 240,66	0,00	0,00
252	ACQUISITION BATIMENTS		0,00	0,00	0,00	0,00	1 787 219,49	0,00	0,00
254	TRAVAUX EN FORETS		0,00	0,00	0,00	0,00	245 881,79	0,00	0,00
258	rues genrupt		0,00	0,00	0,00	0,00	88 853,27	0,00	0,00
259	rues de VILLARS		0,00	0,00	0,00	0,00	149 088,16	0,00	0,00
260	Achat et réparation flotte ville		0,00	0,00	0,00	0,00	381 100,17	0,00	0,00
262	MATERIEL ET OEUVRES CULTURELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	56 741,16	0,00	0,00
274	TERRAIN DE SPORT		0,00	0,00	0,00	0,00	596 137,16	0,00	0,00
277	ACQUISITION BOIS ET FORETS		0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,93	0,00	0,00
280	mur soutènement		0,00	0,00	0,00	0,00	106 761,87	0,00	0,00
283	Apance		0,00	0,00	0,00	0,00	25 243,98	0,00	0,00
284	Eglise de villars		0,00	0,00	0,00	0,00	23 322,06	0,00	0,00
285	Travaux batiments Villars		0,00	0,00	0,00	0,00	283 145,20	0,00	0,00
286	Travaux batiments Genrupt		0,00	0,00	0,00	0,00	37 269,32	0,00	0,00
289	sentiers de randonnées		0,00	0,00	0,00	0,00	4 474,74	0,00	0,00
290	Viabilité val de Borne		0,00	0,00	0,00	0,00	36 077,97	0,00	0,00
291	Defense incendie ZI Nord		0,00	0,00	0,00	0,00	20 023,47	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumuli des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
292	Aire d'accueil gens du voyage		0,00	0,00	0,00	0,00	13 568,61	0,00	0,00
293	Réhabilit. ancienne décharge		0,00	0,00	0,00	0,00	4 008,33	0,00	0,00
294	extension cimetièrè		0,00	0,00	0,00	0,00	171 108,23	0,00	0,00
296	purgas archéologiques avant trav		0,00	0,00	0,00	0,00	30 215,20	0,00	0,00
297	préparation terrain entrée de vi		0,00	0,00	0,00	0,00	9 807,20	0,00	0,00
298	création de volante et extension		0,00	0,00	0,00	0,00	317 586,93	0,00	0,00
300	Etude et programme de signalisat		0,00	0,00	0,00	0,00	44 376,85	0,00	0,00
301	aire d'accueil gens du voyage		0,00	0,00	0,00	0,00	578 828,91	0,00	0,00
302	Pole scolaire et canitièrè		0,00	0,00	0,00	0,00	643 790,30	0,00	0,00
303	Télesurveillance publique		0,00	0,00	0,00	0,00	193 985,85	0,00	0,00
304	Aire de camping cars		0,00	0,00	0,00	0,00	5 776,88	0,00	0,00
305	Immobilisation incorporelle (film)		0,00	0,00	0,00	0,00	12 517,34	0,00	0,00
308	brevets licences		0,00	0,00	0,00	0,00	4 246,88	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III	
A2.2	

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1601
LIBELLE : RENOVATION RUE WALFERDIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	547 143,72
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	547 143,72
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	547 143,72


FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	427 030,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	427 030,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	427 030,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00 B2 - A2 0,00	-120 113,72

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403*20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16448.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1603
LIBELLE : Pont du Danonce
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	132 604,81
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	132 604,81
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	132 604,81

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 562,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	4 425,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	24 137,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

En cumulé

		Pour l'exercice		En cumulé	
		B1 - A1	B2 - A2		
Solde du financement		0,00	0,00		
Recettes – Dépenses (8)				-104 042,81	

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats demandant lieu à reversement.

(7) Seuls 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1604
LIBELLE : RENOVATION VESTIAIRES FOOT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2		A2	A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2		B2	B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

Pour l'exercice
En cumulé

B1 - A1
B2 - A2
0,00
B2 - A2
0,00
-2 400,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1701
LIBELLE : LOUISETTE rue de l'Hotel Dieu
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	33 417,23
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	33 417,23
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	33 417,23

FINANCEMENT EXTERNE (pour Information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

En cumulé

B1 - A1

B2 - A2

Pour l'exercice

0,00

B2 - A2

En cumulé

-33 417,23

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
A2.3

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1702 LIBELLE : AEP VILLARS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1			A3	A3
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 341,03
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 341,03
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	50 341,03

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1			B2	B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	-50 341,03
		0,00	0,00	

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 18449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
A2.3
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 218
LIBELLE : ACQUI.MAT.OUT.MOBILIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	337 912,08
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	337 912,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	337 912,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-337 912,08

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
A2.3

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 227
LIBELLE : REFLECTION DES RUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 601 318,96
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 601 318,96
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 601 318,96

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 829,36
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 829,36
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 829,36

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2		
		0,00	B2 - A2	-1 591 489,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non librées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR en 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 231
LIBELLE : Eclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1				A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	174 452,13
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	174 452,13
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	174 452,13

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1				B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-174 452,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 233
LIBELLE : TERRAINS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		0,00 A1	0,00	0,00	0,00 A2	268 082,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	268 082,12
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	268 082,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (6)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-268 082,12

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 240
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 192 581,09
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 192 581,09
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 192 581,09

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
	Recettes – Dépenses (6)	B1 - A1	B2 - A2		
		0,00	0,00		-2 192 581,09

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi – crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dormant lieu à reversement.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 168 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 241
LIBELLE : RENOVATION MODERNISATION VILL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 434 921,13
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	366 073,58
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	366 073,58
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 068 847,55
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 068 847,55

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

	Pour l'exercice	En cumulé
	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-6 434 921,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 168 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 243
LIBELLE : CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1			A2	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	21 240,66
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	21 240,66
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	21 240,66

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1			B2	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

Pour l'exercice
0,00 B2 - A2
En cumulé
-21 240,66

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
A2.3

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 252
 LIBELLE : ACQUISITION BATIMENTS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A1		A2	A3
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 787 219,49
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 787 219,49
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 787 219,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B1		B2	B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-1 787 219,49

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non librées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025



Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III -- ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 254
LIBELLE : TRAVAUX EN FORETS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		0,00 A1	0,00	0,00	0,00 A2	245 881,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	245 881,79
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	245 881,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	
		0,00	0,00	-245 881,79

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



(7) Sauf 165, 166 et 16448.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
A2.3
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 258
LIBELLE : rues groupé
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	88 853,27
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	88 853,27
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	88 853,27

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 B2 - A2 -88 853,27

(1) Couvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Sauf 165, 166 et 16448.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
A2.3

III -- ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 260
LIBELLE : Achat et réparation flotte ville
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	381 100,17
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	381 100,17
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	381 100,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B2 - A2
0,00	-381 100,17

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID: 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1644B.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 262
LIBELLE : MATERIEL ET OEUVRES CULTURELLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	56 741,16
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	56 741,16
216/1	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	56 741,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titras émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		
Recettes – Dépenses (8)		En cumulé
B1 - A1	B2 - A2	
0,00	0,00	-56 741,16

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non librées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III -- ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 274
LIBELLE : TERRAIN DE SPORT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A1		A2	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	596 137,16
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	596 137,16
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	596 137,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B1		B2	B2
13	TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		En cumulé	
Recettes - Dépenses (8)	Pour l'exercice	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00	-596 137,16

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Seuf 165, 166 et 18448.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 277
LIBELLE : ACQUISITION BOIS ET FORETS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,93
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,93
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

Pour l'exercice	En cumulé
B1 - A1	B2 - A2
0,00	0,00
	-15 300,93

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 280
LIBELLE : mur soutènement
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		0,00	0,00	0,00	0,00	106 761,87
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	106 761,87
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	106 761,87

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-106 761,87

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Sauf 165, 166 et 1644B.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 283
LIBELLE : Apance
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 243,98
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 243,98
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	25 243,98

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

En cumulé

0,00 B2 - A2

Pour l'exercice

B1 - A1

Recettes – Dépenses (8)

-25 243,98

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 284
LIBELLE : Eglise de villars
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1			A2	A3
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	23 322,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	23 322,06
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	23 322,06

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1			B2	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes – Dépenses (6)	B1 - A1	Pour l'exercice	B2 - A2	En cumulé	B2 - A2	-23 322,06

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
A2.3

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 285
LIBELLE : Travaux batiments Villars
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES						
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	283 145,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	283 145,20
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	283 145,20


FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (6)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-283 145,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 286
LIBELLE : Travaux batiments Genrupt
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	37 269,32
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	37 269,32
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	37 269,32

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 B2 - A2
	0,00 -37 269,32

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats devant lieu à reversement.



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 168 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 289
LIBELLE : sentiers de randonnées
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 474,74
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 474,74
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 474,74

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
		B1 - A1	B2 - A2		
Recettes – Dépenses (8)			0,00	B2 - A2	- 4 474,74

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



(7) Sauf 165, 168 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 290
LIBELLE : Viabilité val de Borne
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	36 077,97
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	36 077,97
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	36 077,97

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (6)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-36 077,97

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 291
LIBELLE : Defense Incendie ZI Nord
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	20 023,47
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	20 023,47
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 023,47

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

En cumulé

0,00

B2 - A2

-20 023,47

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 292
LIBELLE : Aire d'accueil gens du voyage
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 568,61
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 299,40
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	3 299,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 269,21
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	10 269,21

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-13 568,61

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le ligne algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
A2.3

III -- ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 293
LIBELLE : Réhabil. ancienne décharge
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1				A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 008,33
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 008,33
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	4 008,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1				B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 008,33
Recettes - Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2	En cumulé			

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer la signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 294
LIBELLE : extension cimetièrè
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	171 108,23
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	171 108,23
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	171 108,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (6)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-171 108,23

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
A2.3

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 296
LIBELLE : purges archéologiques avant trav
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES						
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 215,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 215,20
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	30 215,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Soide du financement	B1 - A1	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (6)	0,00	B2 - A2	-30 215,20

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dormant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025



ID: 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 297
LIBELLE : préparation terrain entrée de vi
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 807,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 807,20
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	9 807,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

Pour l'exercice
B1 - A1

0,00
B2 - A2

En cumulé

-9 807,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions et équipements versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 298
LIBELLE : création de volerie et extension
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES						
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A1			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	317 586,93
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	317 586,93
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	317 586,93


FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B1			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

En cumulé	Pour l'exercice	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-317 586,93
Solde du financement					
Recettes – Dépenses (8)					

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 300
LIBELLE : Etude et programme de signalisat
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	44 376,85
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	44 376,85
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	44 376,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 B2 - A2 -44 376,85

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 301
LIBELLE : aire d'accueil gens du voyage
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	578 828,91
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	578 828,91
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	578 828,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
		B1 - A1	B2 - A2	
Recettes – Dépenses (8)		0,00	0,00	-578 828,91

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 302
LIBELLE : Pole scolaire et cantine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	643 790,30
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	643 790,30
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	643 790,30

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

En cumulé	Pour l'exercice	B1 - A1	B2 - A2	En cumulé
		0,00	0,00	-643 790,30

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 303
LIBELLE : Télésurveillance publique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1				A2
DEPENSES						193 985,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	193 985,85
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	193 985,85

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1				B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 133)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

Pour l'exercice
B1 - A1

En cumulé

0,00

B2 - A2

-193 985,85

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID: 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
A2.3

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 304
LIBELLE : Aire de camping cars
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 776,68
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 776,68
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	5 776,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement						
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	0,00	0,00	-5 776,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi – crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III
III -- ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 305
LIBELLE : Immobilisation incorporelle (film)
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 517,34
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 517,34
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	B1 - A1	B2 - A2	En cumulé
Recettes - Dépenses (8)	0,00	0,00	-12 517,34

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III
III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 306
LIBELLE : brevets licences
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		A1	A2			A2
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 246,88
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	4 246,88
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
		B1	B2			B2
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	B1 - A1	B2 - A2	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	0,00	0,00	-4 246,88	

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	3 005 548,96	990 902,86	225 962,56	1 788 683,54
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	496 683,40	282 232,84	225 962,56	-11 512,00
1321 Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	44 195,85	18 155,86	31 647,99	-5 608,00
1322 Subv. non transf. Régions	6 968,55	12 872,55	0,00	-5 904,00
1323 Subv. non transf. Départements	445 519,00	251 204,43	194 314,57	0,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 865 003,49	0,00	0,00	1 865 003,49
1641 Emprunts en euros	1 865 003,49	0,00	0,00	1 865 003,49
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 361 686,89	282 232,84	225 962,56	1 853 491,49
10 Dotations, fonds divers et réserves	573 341,25	574 028,98	0,00	-687,73
10222 FCTVA	59 163,50	59 163,50	0,00	0,00
10226 Taxe d'aménagement	13 809,89	14 497,62	0,00	-687,73
10251 Dons et legs en capital	137 008,21	137 008,21	0,00	0,00
1066 Excédents de fonctionnement capitalisés	363 359,65	363 359,65	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	19 299,95	19 299,95	0,00	0,00
276348 Créance Autres communes	10 047,95	10 047,95	0,00	0,00
276351 Créance GFP de rattachement	9 252,00	9 252,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	592 641,20	593 328,93	0,00	-687,73
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEI 25_18-DE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes réelles		2 954 328,09	875 561,77	225 962,56	1 852 803,76
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	19 507,75	83 627,97		-64 120,22
2111	Terrains nus	0,00	2 175,00		-2 175,00
2138	Autres constructions	0,00	44 550,00		-44 550,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	17 395,22		-17 395,22
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	19 507,75	19 507,75		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	31 713,12	31 713,12		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	26 405,03	26 405,03		0,00
2111	Terrains nus	5 308,09	5 308,09		0,00
Total des recettes d'ordre		51 220,87	115 341,09		-64 120,22

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 564 544,36	2 870 609,97	3 790,33	0,00	690 144,06	0,00	2 874 400,30
011	Charges à caractère général (3)	1 476 421,13	943 362,23	323,55	0,00	532 735,35	0,00	943 685,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 289 000,00	1 092 556,04	0,00	0,00	198 443,96		1 092 556,04
014	Atténuations de produits	166 738,00	162 944,92	0,00	0,00	3 793,08		162 944,92
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	435 599,00	420 886,68	0,00	0,00	14 712,32		420 886,68
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élius	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 367 756,13	2 619 749,87	323,55	0,00	747 694,71	0,00	2 620 073,42
66	Charges financières	30 778,48	26 311,70	3 466,78	0,00	1 000,00		29 778,48
67	Charges spécifiques (3)	146 000,00	140 610,99	0,00	0,00	5 389,01		140 610,99
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00	309,44			190,56		309,44
	Total des dépenses financières	177 278,48	167 232,13	3 466,78	0,00	6 579,57		170 698,91
	Total des dépenses réelles	3 545 036,61	2 786 982,00	3 790,33	0,00	754 294,28	0,00	2 790 772,33
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					83 627,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 507,75	83 627,97			-64 120,22		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	19 507,75	83 627,97			-64 120,22		83 627,97
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 564 544,36	2 870 609,97	3 790,33	0,00	690 144,06	0,00	2 874 400,30

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatiées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	2 919 856,41	3 245 232,15	2 462,33	0,00	-327 838,07
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	25 368,75	0,00	0,00	4 631,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	239 000,00	328 134,66	1 042,70	0,00	-90 177,36
73	Impôts et taxes (sauf 731)	145 052,00	162 617,70	0,00	0,00	-17 565,70
731	Fiscalité locale	1 433 313,00	1 535 572,29	34,63	0,00	-102 293,92
74	Dotations et participations (3)	1 045 010,21	1 062 399,08	0,00	0,00	-17 388,87
75	Autres produits de gestion courante (3)	24 709,00	64 688,48	1 385,00	0,00	-41 364,48
	Total des recettes de gestion des services	2 917 064,21	3 178 780,96	2 462,33	0,00	-264 159,08
76	Produits financiers	2 271,20	1 756,24	0,00	0,00	514,96
77	Produits spécifiques (3)	200,00	48 298,73	0,00	0,00	-48 098,73
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	2 471,20	50 054,97	0,00	0,00	-47 583,77
	Total des recettes réelles	2 919 555,41	3 228 835,93	2 462,33	0,00	-311 742,85
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	301,00	16 396,22			-16 095,22
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	301,00	16 396,22			-16 095,22
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	644 687,95				
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 564 544,36	3 889 920,10	2 462,33	0,00	-327 838,07

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 584 544,36	2 870 609,97	3 790,33	0,00	690 144,06	0,00	2 874 400,30
011	Charges à caractère général (4)	1 476 421,13	943 362,23	323,55	0,00	532 735,35	0,00	943 685,78
60611	Eau et assainissement	25 000,00	10 822,31	0,00	0,00	14 177,69	0,00	10 822,31
60612	Énergie - Électricité	450 031,89	261 901,84	0,00	0,00	188 130,05	0,00	261 901,84
60621	Combustibles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	35 000,00	26 032,43	0,00	0,00	8 967,57	0,00	26 032,43
60623	Alimentation	500,00	199,20	0,00	0,00	300,80	0,00	199,20
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	2 340,11	0,00	0,00	1 659,89	0,00	2 340,11
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	21 102,94	0,00	0,00	18 897,06	0,00	21 102,94
60633	Fournitures de voirie	60 000,00	35 305,56	0,00	0,00	24 694,44	0,00	35 305,56
60636	Vêtements de travail	6 000,00	3 975,92	0,00	0,00	2 024,08	0,00	3 975,92
6064	Fournitures administratives	5 000,00	3 157,36	0,00	0,00	1 842,64	0,00	3 157,36
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	9 000,00	8 306,99	0,00	0,00	693,01	0,00	8 306,99
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	8 401,68	0,00	0,00	1 598,32	0,00	8 401,68
611	Contrats de prestations de services	55 000,00	37 802,78	0,00	0,00	17 197,22	0,00	37 802,78
613	Locations	50 000,00	42 190,48	0,00	0,00	7 809,52	0,00	42 190,48
61521	Entretien terrains	1 000,00	329,00	0,00	0,00	671,00	0,00	329,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	36 463,51	0,00	0,00	23 536,49	0,00	36 463,51
615231	Entretien, réparations voiries	110 000,00	73 706,52	0,00	0,00	36 293,48	0,00	73 706,52
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	40 000,00	9 870,34	0,00	0,00	30 129,66	0,00	9 870,34
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	28 496,41	0,00	0,00	21 503,59	0,00	28 496,41
61558	Entretien autres biens mobiliers	50 000,00	36 689,96	0,00	0,00	13 310,04	0,00	36 689,96
6156	Maintenance	65 000,00	46 775,52	0,00	0,00	18 224,48	0,00	46 775,52
6181	Multirisques	45 000,00	34 293,72	0,00	0,00	10 706,28	0,00	34 293,72
6168	Autres primes d'assurance	0,00	692,67	0,00	0,00	-692,67	0,00	692,67
617	Etudes et recherches	2 000,00	540,00	0,00	0,00	1 460,00	0,00	540,00
618	Divers	20 000,00	15 320,72	0,00	0,00	4 679,28	0,00	15 320,72
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	40 000,00	41 943,99	0,00	0,00	-1 943,99	0,00	41 943,99
623	Pub., publications, relations publiques	80 000,00	28 187,62	0,00	0,00	51 812,38	0,00	28 187,62
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	240,00	0,00	0,00	760,00	0,00	240,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
625	Déplacements et missions	3 000,00	733,93	0,00	0,00	2 266,07	0,00	733,93
626	Frais postaux et frais télécommunication	30 000,00	24 064,74	323,55	0,00	5 611,71	0,00	24 388,29
627	Services bancaires et assimilés	200,00	183,29	0,00	0,00	16,71	0,00	183,29
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	8 211,61	0,00	0,00	3 788,39	0,00	8 211,61
6282	Frais de gardiennage	23 189,24	23 189,24	0,00	0,00	0,00	0,00	23 189,24
62878	Remb. frais à des tiers	1 500,00	950,25	0,00	0,00	549,75	0,00	950,25
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	77 000,00	67 584,91	0,00	0,00	9 415,09	0,00	67 584,91
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 000,00	3 354,68	0,00	0,00	645,32	0,00	3 354,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 289 000,00	1 092 556,04	0,00	0,00	196 443,96		1 092 556,04
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 763,35	0,00	0,00	-2 763,35		2 763,35
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	25 000,00	19 319,65	0,00	0,00	5 680,35		19 319,65
6411	Personnel titulaire	820 000,00	755 714,70	0,00	0,00	64 285,30		755 714,70
6413	Personnel non titulaire	46 000,00	22 506,75	0,00	0,00	23 493,25		22 506,75
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	380 000,00	285 691,43	0,00	0,00	94 308,57		285 691,43
6470	Autres charges sociales	10 000,00	6 560,16	0,00	0,00	3 439,84		6 560,16
648	Autres charges de personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
014	Atténuations de produits	166 738,00	162 944,92	0,00	0,00	3 793,08		162 944,92
739112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	3 000,00	2 709,00	0,00	0,00	291,00		2 709,00
739221	FNGIR	113 738,00	113 738,00	0,00	0,00	0,00		113 738,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	50 000,00	46 497,92	0,00	0,00	3 502,08		46 497,92
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6566) (4)	435 599,00	420 886,68	0,00	0,00	14 712,32		420 886,68
65134	Aides	5 000,00	2 242,78	0,00	0,00	2 757,22		2 242,78
65311	Indemnités de fonction	115 000,00	118 772,64	0,00	0,00	-3 772,64		118 772,64
65313	Cotisations de retraite	5 500,00	5 037,07	0,00	0,00	462,93		5 037,07
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	14 000,00	13 714,78	0,00	0,00	285,22		13 714,78
65315	Formation	1 500,00	1 199,52	0,00	0,00	300,48		1 199,52
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	110,00	83,99	0,00	0,00	26,01		83,99
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6553	Services d'incendie	100 199,00	100 846,25	0,00	0,00	-647,25	0,00	100 846,25
65568	Autres contributions	21 000,00	15 946,77	0,00	0,00	5 153,23	0,00	15 946,77
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	8 980,00	8 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 980,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	107 000,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	34 000,00	33 440,00	0,00	0,00	560,00	0,00	33 440,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	15 000,00	12 934,62	0,00	0,00	2 065,38	0,00	12 934,62
65818	Autres	1 000,00	787,61	0,00	0,00	212,39	0,00	787,61
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,65	0,00	0,00	9,35	0,00	0,65
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 367 758,13	2 619 749,87	323,55	0,00	747 684,71	0,00	2 620 073,42
66	Charges financières	30 778,48	26 311,70	3 466,78	0,00	1 000,00		29 778,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 488,12	31 488,12	0,00	0,00	0,00		31 488,12
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 709,64	-5 176,42	3 466,78	0,00	0,00		-1 709,64
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	146 000,00	140 610,99	0,00	0,00	5 389,01		140 610,99
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	146 000,00	140 610,99	0,00	0,00	5 389,01		140 610,99
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00	309,44			190,56		309,44
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	500,00	309,44			190,56		309,44
Total des charges financières et spécifiques		177 278,48	167 232,13	3 466,78	0,00	6 579,57		170 698,91
Total des dépenses réelles		3 545 036,61	2 786 982,00	3 790,33	0,00	754 264,28	0,00	2 790 772,33
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	19 507,75	83 627,97			-64 120,22		83 627,97
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	64 120,22			-64 120,22		64 120,22
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	19 507,75	19 507,75			0,00		19 507,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		19 507,75	83 627,97			-64 120,22		83 627,97

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 709,64

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	2 919 856,41	3 245 232,15	2 462,33	0,00	-327 838,07
013	Atténuations de charges (4)	30 000,00	25 368,75	0,00	0,00	4 631,25
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	25 368,75	0,00	0,00	4 631,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	239 000,00	328 134,66	1 042,70	0,00	-90 177,36
7021	Ventes de récoltes	5 000,00	925,00	10,00	0,00	4 065,00
7022	Coupes de bois	40 000,00	83 027,00	0,00	0,00	-43 027,00
7023	Menus produits forestiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7025	Taxes d'affouage	0,00	200,00	900,00	0,00	-1 100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	6 940,00	0,00	0,00	-3 940,00
7032	Stationnement et location voie publique	10 000,00	13 003,10	132,70	0,00	-3 135,80
7035	Locations de droits de chasse et pêche	11 000,00	12 707,34	0,00	0,00	-1 707,34
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	2 639,10	0,00	0,00	-2 639,10
70688	Autres prestations de services	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
7078	Autres marchandises	0,00	450,00	0,00	0,00	-450,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	104 000,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	103 870,07	0,00	0,00	-103 870,07
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	20 000,00	16 292,39	0,00	0,00	3 707,61
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	30 000,00	72 034,57	0,00	0,00	-42 034,57
70878	Remb. frais par des tiers	14 000,00	15 126,09	0,00	0,00	-1 126,09
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	145 052,00	162 617,70	0,00	0,00	-17 565,70
73211	Attribution de compensation	123 052,00	126 515,41	0,00	0,00	-3 463,41
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 000,00	16 784,00	0,00	0,00	5 216,00
7323	Revers. prél. / jeux et parcs hippiques	0,00	19 318,29	0,00	0,00	-19 318,29
731	Fiscalité locale	1 433 313,00	1 535 572,29	34,83	0,00	-102 293,83
73111	Impôts directs locaux	1 270 313,00	1 269 785,00	0,00	0,00	528,00
73118	Autres contributions directes	0,00	2 332,00	0,00	0,00	-2 332,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	30 000,00	41 676,00	0,00	0,00	-11 676,00
73154	Droits de place	3 000,00	3 230,00	0,00	0,00	-230,00
73172	Taxe de séjour	50 000,00	46 463,29	34,63	0,00	3 502,08
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	80 000,00	172 086,00	0,00	0,00	-92 086,00
74	Dotations et participations (4)	1 045 010,21	1 062 399,08	0,00	0,00	-17 388,87
74111	Dotations forfaitaire des communes	545 000,00	545 100,00	0,00	0,00	-100,00
741121	DSR des communes	292 000,00	313 490,00	0,00	0,00	-21 490,00
741127	DNP des communes	36 000,00	38 632,00	0,00	0,00	-2 632,00
742	Dot. aux élus locaux	293,00	0,00	0,00	0,00	293,00
744	FCTVA	6 796,21	6 796,21	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	1 101,87	0,00	0,00	-1 101,87
7473	Participation départements	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	148 921,00	134 913,00	0,00	0,00	14 008,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	6 000,00	6 702,00	0,00	0,00	-702,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	15 664,00	0,00	0,00	-15 664,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	24 709,00	64 688,48	1 385,00	0,00	-41 364,48
752	Revenus des immeubles	24 699,00	42 418,46	1 385,00	0,00	-19 104,46
75738	Autres	0,00	57,00	0,00	0,00	-57,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	2 400,00	0,00	0,00	-2 400,00
75888	Autres	10,00	19 813,02	0,00	0,00	-19 803,02
	Total des recettes de gestion des services	2 917 084,21	3 178 780,96	2 462,33	0,00	-264 159,08
76	Produits financiers	2 271,20	1 756,24	0,00	0,00	514,96
761	Produits de participations	0,00	19,40	0,00	0,00	-19,40
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	-42,77	-577,13	0,00	0,00	534,36
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	268,80	268,80	0,00	0,00	0,00
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	2 045,17	2 045,17	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	200,00	48 298,73	0,00	0,00	-48 098,73
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	200,00	273,73	0,00	0,00	-73,73
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	48 025,00	0,00	0,00	-48 025,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles	2 919 555,41	3 228 835,93	2 462,33	0,00	-311 742,85
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	301,00	16 396,22			-16 095,22
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	16 095,22			-16 095,22
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	301,00	301,00			0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		301,00	16 396,22			-16 095,22

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfisalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-577,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
518 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipés O/N	Cats- gories d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel/iel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 798 030,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 798 030,00									
10278 02544 00020634601 2933811	Société Crédit Mutuel	19/07/2022		20/12/2022	950 000,00	F			1,500	1,528	T	X Echéance constante		A-1
	Société CREDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE	21/11/2019		10/12/2020	700 000,00	F			0,400	0,401	A	X Echéance constante		A-1
3203076	Société CREDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE	05/11/2020		10/02/2021	1 521 000,00	F			0,570	0,575	T	X Echéance constante		A-1
5173988	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2017		01/08/2017	213 515,00	F			1,880	1,886	T	X Echéance constante		A-1
5173987	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2017		01/02/2018	213 515,00	R			1,750	2,109	A	X Echéance constante		A-1
8515199	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	02/12/2008		30/04/2008	400 000,00	F			4,230	4,230	M	C		A-1
8597068	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	17/12/2009		30/04/2010	300 000,00	F			3,670	3,670	M	C		A-1

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prestataire ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'am- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9044348	Agence CAISSE DEPARAGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	15/11/2012		15/02/2013	500 000,00	F			4,080	4,080	T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipés C/DN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
					4 788 030,00									
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau des taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	0,00	0,00		2 416 689,09					363 359,65	31 488,12	0,00		7 744,32
1641 Emprunts en euros (total)	0,00	0,00		2 416 689,09					363 359,65	31 488,12	0,00		7 744,32
10278 02544		0,00	A-1	810 475,30	11,75		F	1,528	62 613,54	12 744,50	0,00		371,45
00020634601		0,00	A-1	353 492,91	5,00		F	0,401	69 865,83	1 693,39	0,00		82,48
2833811		0,00	A-1	922 975,78	5,92		F	0,575	150 785,84	5 798,52	0,00		745,30
3203076		0,00	A-1	158 663,42	17,42		F	1,686	7 732,01	2 744,23	0,00		443,82
5173966		0,00	A-1	166 384,27	17,17		R	2,109	4 038,81	6 816,92	0,00		6 100,76
5173967		0,00	A-1	0,00	0,00		F	4,230	6 667,06	47,00	0,00		0,00
8515199		0,00	A-1	4 999,41	0,25		F	3,670	20 000,04	581,06	0,00		0,51
8597056		0,00	A-1	0,00	0,00		F	4,080	41 666,52	1 062,50	0,00		0,00
9044348		0,00	A-1	0,00	0,00		F		0,00	0,00	0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICM de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 415 883,09					383 359,65	31 488,12	0,00	7 744,32

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (6)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indices zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 416 889,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Nettement de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux (6)	Charges c/668	Produits c/768				
Taux fixe (total)							0,00%		0,00%	
Taux variable simple (total)							0,00%		0,00%	
Taux complexe (total) (2)							0,00%		0,00%	
Total							0,00%		0,00%	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 168					0,00	0,00								0,00		0,00
Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Amortissements au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV - ANNEXES	IV
B -- ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €			
Catégories de biens amortis			
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	10	26/10/2006
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	30/12/2010
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	10	20/10/2011
L	20415 si>1000?	10	24/11/2011
L	20415si < 1000?	2	24/11/2011
L	204181 >1000	15	20/11/2023
L	204181 >1000	5	20/11/2023
L	204181<1000	1	20/11/2023

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : REFECTION PONT DU DANONCE	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)		95 047,65	0,00	0,00	0,00	95 047,65
458101	Dépenses nouvelles (2)		52 877,96	0,00	0,00	0,00	52 877,96
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		42 169,69	0,00	0,00	0,00	42 169,69
	Annulations sur dépenses (c) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)		95 047,65	0,00	0,00	0,00	95 047,65
	RECETTES (b)		95 047,65	0,00	0,00	0,00	95 047,65
458201	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)		66 485,65	0,00	0,00	0,00	66 485,65
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		28 562,00	0,00	0,00	0,00	28 562,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)		95 047,65	0,00	0,00	0,00	95 047,65

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	960 428,81	48 792,13
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés		
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		137 008,21	-137 008,21
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					960 428,81	92 994,30										3 525,65	45 266,48	
VILLE DE BOURBONNE LES BAINS	1989	X Echéance constante	OPHLM 20 LOGEMENTS SOREFI	CDC FNC	860 428,81	92 994,30	1,17	A	R	4,5	R	4,5	5,800	-	4,5	3 525,65	45 266,48	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					960 428,81	92 994,30										3 525,65	45 266,48	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture, pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 231 298,26
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
Crédits-baills mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-baills Immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service en équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part fonctionnement		Part financement
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Succession GILLOT Georgette pour legs à la Commune	137 008,21	0,00	14 176,46	122 831,75
Total	137 008,21	0,00	14 176,46	122 831,75

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Succession GILLOT Georgette pour legs à la Commune

Recettes		Reste à employer au 01/01/N
Article	Libellé article	Montant
	Total	0,00
Dépenses		Reste à employer au 31/12/N (3)
Article	Libellé article	Montant
2116	Cimetière	14 176,46
	Total	14 176,46
		122 831,75

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8


ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuités versées au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuités à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'objet de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES

IV

B8.1.1

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
154 728,09	
140 440,00	
32 500,00	
2 500,00	
300,00	
1 300,00	
1 500,00	
1 000,00	
250,00	
100,00	
450,00	
1 500,00	
500,00	
500,00	
950,00	
900,00	
11 000,00	
500,00	
2 000,00	
450,00	
500,00	
1 000,00	
2 000,00	
200,00	
450,00	
150,00	
2 500,00	
107 940,00	
250,00	
690,00	
107 000,00	
0,00	
0,00	
14 288,09	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		
Personnes de droit privé		
Associations		
AMICALE SAPEURS POMPIERS		
ASSOC DONNEURS DE SANG		
ASSOC TENNIS CLUB BOURBONN		
Amicale Laïque		
Assoc. Foyer Socio Educatif college Montmorency		
Association ASSOC BOXING CLUB		
Association ASSOCIATION "VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE"		
Association ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU PAYS DES TROIS PROVINCES		
Association Association sportive du Collège Montmorency		
Association Bourbonneco		
Association Des parents d'Elevés de Bourbonne les Bains		
Association FEDERATION ANDRE MAGINOT		
Association Fédération Nationale des Anciens des Forces Françaises en		
Association HARMONIE LA CONCORDE		
Association LES EAUX'ORIGINALAUX		
Association SUD H-MARNE MULTIMEDIA		
Association UNION NAT. ANC. COMBATTANTS		
COMITE DE JUMELAGE		
Club TWIRLING LES HIRONDELLES		
JUDO CLUB BOURBONNAIS		
LES PECHEURS DE L'APANCE		
SOUVENIR FRANCAIS		
TEAM MIXEL RACING		
UNION SPORTIVE BOURBONNAISE		
Entreprises		
Association ASSO. ENTRAIDE ET PARTAGE AU PAYS DES 3 POVINCES		
COUD'PUCE		
SAEM Agence d'Attractivité de la Haute-Marne		
Personnes physiques		
Autres		
Personnes de droit public		

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Etat	5 308,09	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LANGRES	282,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LANGRES	669,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LANGRES	1 434,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LANGRES	1 500,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LANGRES	0,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LANGRES	1 423,09	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	8 980,00	
Mairie CCAS COMMUNE DE BOURBONNE LES	8 980,00	
Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint technique de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1ci écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2ci écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé 1ère classe école maternelle	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé ppal 2ème classe école maternelle	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché du Patrimoine	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Gardier Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	23,00	0,00	23,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.


(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurés par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indexe (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A
TOTAL GENERAL				0,00	CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique,
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
 S : Social,
 MS : Médico-social,
 MT : Médico-technique,
 SP : Sportif,
 CULT : Culturel,
 ANIM : Animation,
 POL : Police,
 POMIP : Sapeurs-pompiers,
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1 : Emplois temporaires d'activités pour une durée maximale de deux mois.
 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activités pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1 : Absences de cadres d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2 : Justifiés par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps partiel est inférieure à 50 %.
 332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la quotité de temps partiel est inférieure à 50 %.
 332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être rattaché en qualité de territorial à temps partiel pour les emplois mentionnés à l'article L. 332-9 avec un agent recruté avant l'achèvement de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent recruté avant l'achèvement de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 328 : Médailles particulières, recrutement sans concours, Parvenir d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.328 et L.352).
 343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'états.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements dorénavant.



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPA, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
GIP PEREEN	Administration publique des activités économique	20/10/2010		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV -- ANNEXES	IV
B -- ANNEXES PATRIMONIALES -- LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

IV
B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumulé des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 379 361,06	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			1 379 361,06	0,00	
10/01/2024	Création sanitaire Vestiaire femme au CTM	20242131000000041	10 420,20	0,00	0
19/02/2024	Travaux extension, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotection	20232153800000043	1 591,20	0,00	0
19/02/2024	Travaux extension, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotection	20232153800000043	1 591,20	0,00	0
19/02/2024	Travaux extension, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotection	20232153800000043	1 591,20	0,00	0
01/03/2024	Création d'un city park, réhabilitation du mini-golf et terrain de pétanque	20242030000000041	4 741,20	0,00	0
15/03/2024	Travaux extension, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotection	20232153800000043	76 383,70	0,00	0
15/03/2024	Travaux extension, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotection	20232153800000043	25 734,40	0,00	0
15/03/2024	Travaux extension, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotection	20232153800000043	14 917,00	0,00	0
15/03/2024	Aménagement rue d'en Bas Villars	20242310000000041	7 195,20	0,00	0
15/03/2024	Remplacement dalle Grande rue	20242310000000042	27 665,83	0,00	0
26/03/2024	Création d'un city park, réhabilitation du mini-golf et terrain de pétanque	20242030000000041	2 709,60	0,00	0
28/03/2024	Rampes de l'autel de l'église de bourbonne les bains	20242131000000042	1 818,00	0,00	0
03/04/2024	Travaux aménagement de la rue d'en bas de Villars	20232030000000043	2 400,00	0,00	0
11/04/2024	Remplacement chauffe-eau clocheton salle club de l'amitié	20242131000000043	658,20	0,00	0
15/04/2024	Marché accord cadre 2021-4	20212315000000027	28 501,74	0,00	0
30/04/2024	Achat arbres, plantation: Maynard, Parc des Sources, Aire de camping-car, Parc	20242120000000042	9 620,90	0,00	0
03/05/2024	Maîtrise d'oeuvre reconstruction Pont rue Dufour	20242030000000043	2 097,60	0,00	0
03/05/2024	Annnonce appel à la concurrence marché accord cadre voirie	20242030000000044	433,49	0,00	0
14/05/2024	Achat d'un onduleur pour serveur médiathèque	20242186000000042	336,00	0,00	0
14/05/2024	Achat des Ordinateurs pour la médiathèque, police et ST	20242183000000042	9 262,00	0,00	0
05/06/2024	Travaux aménagement de la rue d'en bas de Villars	20232030000000043	900,00	0,00	0
12/06/2024	Maîtrise d'oeuvre reconstruction Pont rue Dufour	20242030000000043	932,40	0,00	0
13/06/2024	Aménagement rue d'en Bas Villars	20242310000000041	46 388,64	0,00	0
13/06/2024	Aménagement rue d'en Bas Villars	20242310000000041	72 938,16	0,00	0
24/06/2024	Mission de maîtrise d'oeuvre relative au système de vidéoprotection	20222031000000040	5 040,00	0,00	0
09/07/2024	Aménagement rue d'en Bas Villars	20242310000000041	81 791,00	0,00	0
09/07/2024	Achat de 2 tables pour étang failot et vers la gare	20242152000000042	1 140,00	0,00	0

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
11/07/2024	Création d'un nouvelle accès à la ZAE " Route de Franche Comté"	202423100000044	6 737,28	0,00	0
12/07/2024	Reprises de 27 concessions funéraires	2024211600000042	32 208,20	0,00	0
17/07/2024	Rénovation Pont de la rue Dufour sur le ruisseau de Borne	202423100000043	4 344,00	0,00	0
18/07/2024	Travaux aménagement de la rue d'en bas de Villars	202320300000043	1 200,00	0,00	0
25/07/2024	Réparation et remplacement de fenêtres à la mairie	2024213100000044	17 604,00	0,00	0
25/07/2024	Fourniture et pose d'une nouvelle fenetre pour les archives de la mairie	2024213100000045	2 364,00	0,00	0
31/07/2024	Aménagement rue d'en Bas Villars	202423100000041	6 624,00	0,00	0
02/08/2024	Achat d'un miroir voirie	2024218800000043	405,19	0,00	0
02/08/2024	Achat décoration pour Villars et Genupt	2024218800000044	4 188,00	0,00	0
20/08/2024	Création d'un nouvelle accès à la ZAE " Route de Franche Comté"	202423100000044	11 080,66	0,00	0
20/08/2024	Création d'un nouvelle accès à la ZAE " Route de Franche Comté"	202423100000044	27 321,10	0,00	0
21/08/2024	Maîtrise d'oeuvre reconstruction Pont rue Dufour	202420300000043	699,60	0,00	0
26/08/2024	AMO Campagne et diagnostics de vulnérabilité aux Inondations	202320300000041	19 584,00	0,00	0
03/09/2024	Création d'un city park réhabilitation du mini-golf et terrain de pelanque	202420300000045	4 620,00	0,00	0
16/09/2024	Achat de 12 grilles d'expositions	2024218800000045	988,80	0,00	0
19/09/2024	Création d'un nouvelle accès à la ZAE " Route de Franche Comté"	202423100000044	5 136,54	0,00	0
20/09/2024	Travaux extention, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotectio	20232153800000043	13 023,65	0,00	0
23/09/2024	Potelet rue des bains	2024215200000043	658,80	0,00	0
25/09/2024	Achat d'un poteau incendie suite a l'accident	2024215600000042	1 164,84	0,00	0
30/09/2024	Achat et pose de store à bande à la mairie	2024213100000046	3 996,00	0,00	0
01/10/2024	Création d'un nouvelle accès à la ZAE " Route de Franche Comté"	202423100000044	-10 562,24	0,00	0
01/10/2024	Création d'un nouvelle accès à la ZAE " Route de Franche Comté"	202423100000044	-18 706,00	0,00	0
01/10/2024	Diagnostic de la signalisation de la commune	202420300000046	6 480,00	0,00	0
02/10/2024	Reconstruction mur du cimetièrre (suite écroulement)	202423100000045	37 167,78	0,00	0
02/10/2024	Maîtrise d'oeuvre reconstruction du pont situé sur le ruisseau de la Pintelle	202420300000045	2 160,00	0,00	0
03/10/2024	Programme d'action 2023	2023211700000042	2 714,46	0,00	0
03/10/2024	Travaux extention, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotectio	20232153800000043	35 814,72	0,00	0
18/10/2024	Travaux extention, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotectio	20232153800000043	7 333,00	0,00	0
22/10/2024	Reflection des menuiserie de la mairie	2024213100000047	9 870,00	0,00	0
22/10/2024	Columbarium 10 familles cimetièrre de Bourbonne	2024211600000043	9 170,40	0,00	0
22/10/2024	Poste Columbarium, jardin du souvenir, et un banc cimetièrre de Villars	2024211600000044	14 176,80	0,00	0
23/10/2024	fourniture de barrière à l'entrée de la forêt	2024215700000042	5 640,00	0,00	0
25/10/2024	Pose de filtres anti-UV sur la façade vitrée	2024213100000048	3 024,30	0,00	0
02/11/2024	Achat d'une débroussaillouse husqvarna 545 RX	2024215700000043	944,10	0,00	0
15/11/2024	Achat de 2 structures pour abri stand M2 parapluie 3x3m	2024218800000046	2 506,45	0,00	0
19/11/2024	Travaux extention, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotectio	20232153800000043	18 800,00	0,00	0
19/11/2024	Marché accord cadre pour travaux de voirie 2024-2028	202423100000045	119 169,20	0,00	0
19/11/2024	Marché accord cadre pour travaux de voirie 2024-2028	202423100000045	196 025,20	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
21/11/2024	divers bafiments non administratifs	5200AC	-44 550,00	0,00	0
21/11/2024	Création d'un nouvelle accès à la ZAE " Route de Franche Comté"	2024231000000044	11 694,24	0,00	0
21/11/2024	Création d'un nouvelle accès à la ZAE " Route de Franche Comté"	2024231000000044	8 213,20	0,00	0
22/11/2024	Malitise d'oeuvre reconstruction Pont rue Dufour	2024203000000043	3 496,50	0,00	0
28/11/2024	Achat de panneau de signalisation pour Genupt	2024215200000044	1 063,92	0,00	0
30/11/2024	Plaque vibrante	2024215700000044	2 366,84	0,00	0
10/12/2024	Programme 2022 - Plan de relance	2023211700000041	1 383,94	0,00	0
10/12/2024	Assistance technique à donneur d'ordre - Plan de relance	2024211700000042	2 681,00	0,00	0
11/12/2024	Rénovation Pont de la rue Dufour sur le ruisseau de Borne	2024231000000043	39 744,00	0,00	0
11/12/2024	Marché accord cadre pour travaux de voirie 2024-2028	2024231000000045	173 215,47	0,00	0
11/12/2024	Marché accord cadre pour travaux de voirie 2024-2028	2024231000000045	97 580,25	0,00	0
18/12/2024	Travaux extention, modernisation et maintenance du dispositif de vidéoprotectio	202321538000000043	16 800,00	0,00	0
18/12/2024	Aménagement rue d'en Bas Villars	2024231000000041	9 605,03	0,00	0
20/12/2024	Rénovation Pont de la rue Dufour sur le ruisseau de Borne	2024231000000043	1 650,00	0,00	0
20/12/2024	Rénovation Pont de la rue Dufour sur le ruisseau de Borne	2024231000000043	1 980,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquie est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

IV
B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins valeurs (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL									
Cessions à titre onéreux									
12/07/2024	Terrin Genrupt ZE 151	21/12/1972	2 175,00	0	0,00	2 175,00	2 175,00	0,00	0,00
29/07/2024	Usine embouteillage parcelle AD 279	31/12/1998	44 550,00	0	0,00	44 550,00	44 550,00	0,00	0,00
08/08/2024	Trafic Renault BX-398-BA	27/12/2011	17 395,22	0	0,00	17 395,22	1 300,00	-16 095,22	0,00
Cessions à titre gratuit									
							0,00	0,00	
Mise à disposition									
							0,00	0,00	
Affectation									
							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage									
							0,00	0,00	
Mise à la réforme									
19/11/2024	Une imprimante laser Epson	09/03/2006	1 620,58	0	0,00	1 620,58	0,00	-1 620,58	0,00
Divers									
17/06/2024	Terrain zone du breuil parcelle n°AE 99	01/01/1970	669,00	0	0,00	669,00	0,00	-669,00	0,00
17/06/2024	Terrain zone du breuil parcelle n°AE 316	01/01/1970	1 434,00	0	0,00	1 434,00	0,00	-1 434,00	0,00
17/06/2024	Terrain zone du breuil parcelle n°AE 378	04/08/1993	282,00	0	0,00	282,00	0,00	-282,00	0,00
17/06/2024	Terrain zone du breuil parcelle n°AE 385	04/08/1993	1 500,00	0	0,00	1 500,00	0,00	-1 500,00	0,00
17/06/2024	Terrain Pemet-Lepage	07/07/2005	1 423,09	0	0,00	1 423,09	0,00	-1 423,09	0,00
18/12/2024	Mission de maîtrise d'œuvre relative au système de vidéoprotection	15/11/2022	16 800,00	0	0,00	16 800,00	0,00	-16 800,00	0,00
18/12/2024	Travaux aménagement de la rue d'en bas de Villars	09/05/2023	9 605,03	0	0,00	9 605,03	0,00	-9 605,03	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025

ID: 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins valeur = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	48 025,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	64 120,22

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)		B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou budgés, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<p>Envoyé en préfecture le 24/02/2025 Reçu en préfecture le 24/02/2025 Publié le 25/02/2025</p>  <p>ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE</p>
--

IV – ANNEXES	IV
B -- ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 231 298,26
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 615 930,94
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-405 452,16
Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 210 478,78

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section Investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	363 359,65
Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 210 478,78
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 573 838,43

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à rééaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	363 660,65	363 660,65	251 543,71	615 204,36
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	111 781,09	112 468,82	225 962,56	338 431,38
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	-251 879,56	-251 191,83	-25 581,15	-276 772,98
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 615 930,94			1 615 930,94
Affectation au 1068 (C)	363 359,65	363 359,65		363 359,65
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 979 290,59			1 979 290,59
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				1 702 517,61

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV -- ANNEXES	IV
C -- ANNEXES BUDGETAIRES -- EQUILIBRE BUDGETAIRE -- DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		363 660,65	363 660,65
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		363 359,65	363 359,65
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	363 359,65	363 359,65
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		301,00	301,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	301,00	301,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		111 781,09	112 468,82
Ressources propres externes de l'année (a)		92 273,34	92 961,07
10222	FCTVA		
10226	Taxe d'aménagement (2)	59 163,50	59 163,50
10227	Versement pour sous densité	13 809,89	14 497,62
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276348	Créance Autres communes	10 047,95	10 047,95
276351	Créance GFP de rattachement	9 252,00	9 252,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		19 507,75	19 507,75
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	19 507,75	19 507,75
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025
ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 168, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10228 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retrayant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME •		Chapitre (e)	Stocks AP votées disponibles à l'effectuation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	
IV	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
	Libellés								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (5) / (6)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025
ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.3

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025
ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.4

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
service annexe	gestion forêt	01/01/1991		SPIC

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

GESTION FORESTIERE (1)

INVESTISSEMENT		TITRES EMIS
MANDATS EMIS	10	13
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (hors opération)	22 040,30	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00	0,00
45 Travaux pour le compte de tiers	0,00	0,00
Total dépenses réelles et mixtes	22 040,30	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
Total dépenses d'ordre	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 040,30	0,00
		Dotations, fonds divers et réserves
		Subventions d'investissement
		Emprunts et dettes assimilées
		Immobilisations incorporelles (sauf 204)
		Subventions d'équipement versées
		Immobilisations corporelles
		Immobilisations reçues en affectation
		Immobilisations en cours (sauf 2324)
		Participations et créances rattachées
		Autres immobilisations financières
		Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte
		Total recettes réelles et mixtes
		Opérations ordre transf. entre sections
		Opérations patrimoniales
		Total recettes d'ordre
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025
 ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE

IV

D1.2.1

GESTION FORESTIERE (1)

MANDATS EMIS		FONCTIONNEMENT		TITRES EMIS	
011	Charges à caractère général	4 897,11	70	Prod. services, domaine, ventes diverses	84 259,70
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 534,94	731	Fiscalité locale	0,00
			74	Dotations et participations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00	013	Atténuations de charges	0,00
67	Charges spécifiques	3 602,78	76	Produits financiers	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	77	Produits spécifiques	36,03
			78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
	Total dépenses réelles et mixtes	11 034,83		Total recettes réelles et mixtes	84 295,73
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total recettes d'ordre	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 034,83		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	84 295,73
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	33 075,13		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	84 295,73

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

GESTION FORESTIERE (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	22 040,30
2117	Bois et forêts	6 779,40
212	Agencements et aménagements de terrains	9 620,90
2157	Matériel et outillage technique	5 640,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	22 040,30

040	Opérations ordre transf. entre sections	0,
041	Opérations patrimoniales	0,
	Total des dépenses d'ordre	0,
	TOTAL DEPENSES	22 040,

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

GESTION FORESTIERE (1)

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL RECETTES	0,00

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

GESTION FORESTIERE (1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
011	Charges à caractère général	4 897,11
61524	Entretien et réparations sur bois et forêts	3 150,34
6281	Concours divers (cotisations...)	843,77
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	903,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 534,94
65568	Autres contributions	2 534,94
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	3 602,78
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 602,78
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	11 034,83

042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00

	TOTAL DEPENSES	11 034,83
--	-----------------------	------------------

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID: 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

GESTION FORESTIERE (1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	84 259,70
7022	Coupes de bois	83 027,00
7025	Taxes d'affouage	1 100,00
7032	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	132,70
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	36,03
773	Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	36,03
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		84 295,73

042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		84 295,73

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

IV
D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

IV

D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) Le VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV	IV -- ANNEXES
D5	D -- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION -- EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7		D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO es statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant												

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES			MONTANT		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)				0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire				0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)				0,00	0,00	0,00
FSE				0,00	0,00	0,00
FEDER				0,00	0,00	0,00
FEOGA				0,00	0,00	0,00
Reversement excédant de ressources CFA (3)				0,00	0,00	0,00
Autres ressources				0,00	0,00	0,00
Total ressources externes				0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité				0,00	0,00	0,00
Total ressources				0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	IV D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 621 479,90	1 792 175,04	251 543,71	2 577 761,15
RECETTES	4 621 479,90	2 606 833,80	225 962,58	1 788 683,54
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 564 544,36	2 874 400,30	0,00	690 144,06
RECETTES	3 564 544,36	3 892 382,43	0,00	-327 838,07

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET ANNEXE DE L'EAU/ N°SIRET : 21520040300107				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	520 393,32	194 630,01	87 158,63	238 604,68
RECETTES	520 393,32	532 361,27	13 594,24	-25 562,19
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	539 949,62	374 020,17	0,00	165 929,45
RECETTES	691 599,33	405 345,29	0,00	286 254,04

BUDGET GESTION ACTIVITES THERMALES ET BIEN ETRE/ N°SIRET : 21520040300123

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	70 440,00	5 220,00	65 220,00	0,00
RECETTES	364 005,46	357 705,46	6 300,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	718 183,50	712 706,59	0,00	5 476,91
RECETTES	2 090 842,93	2 478 505,14	0,00	-387 662,21

BUDGET CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE/ N°SIRET : 28520052300018

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
 Reçu en préfecture le 24/02/2025
 Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 468,77	10 538,56	0,00	3 930,21
RECETTES	14 468,77	14 306,75	0,00	162,02

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 212 313,22	1 992 025,05	403 922,34	2 816 365,83
RECETTES	5 505 878,68	3 496 900,53	245 856,80	1 763 121,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 837 146,25	3 971 665,62	0,00	865 480,63
RECETTES	6 361 455,39	6 790 539,61	0,00	-429 084,22

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	IV
	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 212 313,22	1 992 025,05	403 922,34	2 816 365,83
RECETTES	5 505 878,68	3 496 900,53	245 856,80	1 763 121,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 837 146,25	3 971 665,62	0,00	865 480,63
RECETTES	6 361 455,39	6 790 539,61	0,00	-429 084,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 049 459,47	5 963 690,67	403 922,34	3 681 846,46
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 867 334,07	10 287 440,14	245 856,80	1 334 037,13

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 460 000,00	3,16	42,90	0,00	1 484 340,00	3,16
TFPNB	255 300,00	4,03	23,32	0,00	59 536,00	4,03
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	777 400,00	0,00	17,71	0,00	137 678,00	0,00
TOTAL	4 492 700,00	5,26			1 681 554,00	4,15

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	RECETTES (1)	
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le 25/02/2025



ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directs et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025
.ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2025

Présenté par *Monsieur Christian TROISGROS*
 A Bourbonne-les-Bains, le : *21/02/2025*



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Bourbonne-les-Bains, le : *21/02/2025*

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

ANDRÉ Delphine	
BEAU Emilie	
BREYER Patrick	
CARBILLET Céline	Absent
CARBILLET Jean-Mary	Absent
CORNU Damien	
FALLOT DESRY Lydia	
GOURLOT Christiane	
HUMBLLOT Sébastien	
LADRANGE Olivier	
LAVILLE Aurélie	
MERCIER Marie-France	
MOLTER Amélie	
PERRIOT Elie	
PETIOT Claude	
SAVARD Sabine	
THIVET Catherine	
TROISGROS Christian	

Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 25/02/2025
ID : 052-215200403-20250221-ANDEL25_18-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Christian Trésgras (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/02/2025 et de la publication le 25/02/2025

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

